

CONSEIL DE L'UFR

PROCÈS-VERBAL de la séance du 10 juillet 2024

La séance est ouverte à 10 h sous la présidence de Madame Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Présents :

Collège A	Collège B	Collège étudiants	Collège BIATSS
Florence Caldefie-Chezet Olivier Chavignon Christine Courteix-Rausch Vincent Gaumet Pascale Gueirard Valérie Livrelli Stéphane Walrand	Christine Archimbaud Marie-Ange Civiale Eric Debiton Caroline Decombat Catherine Felgines Chantal Savanovitch Valérie Weber	Marc Ferlut Benoît Laury Romane Perget Pierre Pradeleix <i>Maialen Labazuy</i> <i>Paul Lavaure</i>	Alexis Bred Marie Line Esbraire Sébastien Tarrit Alexine Vignal

Personnalités extérieures

Jacqueline Godard Dominique Lalle Anne Monique Simonin
--

Excusés :

Collège A	Collège B	Collège étudiants	Personnalités extérieures
Erick Beyssac (procuration) Laurence Terrail (procuration) Benoit Maunit (procuration)	Philip Chennell (mobilité) Paul Rouzair (procuration) Eric Wersinger (procuration)	Mathilde Rey (procuration) Clara Yassine (procuration)	Mireille Jouannet-Romaszko

*

ORDRE DU JOUR :**1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Vincent Gaumet fait une remarque sur le calendrier universitaire concernant la mise à niveau des étudiants en DFGSP2 : il faut noter « à partir du 26 août » et non pas le 26 août.

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2024 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2° - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Mme le Doyen-Directeur présente les MCCC du cursus pharmacie en insistant sur les modifications. Ces M3C seront présentées en CFVU le 10 septembre 2024.

- Absences justifiées et non justifiées aux enseignements obligatoires et aux examens, notamment contrôles continus : des précisions ont été apportées à la demande de la direction de la formation. Mme Decombat souhaiterait qu'en début d'année universitaire cet ajout soit mentionné aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants.

La question est posée sur le traitement des étudiants ayant justifié les années précédentes des absences avec de faux certificats médicaux : la commission disciplinaire de l'UCA a décidé une année d'exclusion avec sursis pour trois d'entre eux.

Caroline Decombat : le nom de l'étudiant entre-t-il en compte dans la décision d'envoyer le dossier à la commission disciplinaire? Réponse du Doyen-Directeur : non

Eric Debiton revient sur la rédaction concernant les absences justifiées et non justifiées et notamment la phrase « Tout certificat médical falsifié peut faire l'objet d'un passage devant la commission disciplinaire de l'UCA ». Il serait bon de préciser que les « faux » certificats font systématiquement l'objet d'une transmission à l'UCA. En

réponse, il est précisé que la Direction de l'UFR reçoit individuellement les étudiants concernés pour les entendre et leur notifier la procédure.

Pierre Pradeleix précise que la commission disciplinaire de l'UCA contacte directement la plateforme médicale pour vérification.

Le Doyen-Directeur précise que la même vérification est faite en amont.

Florence Chezet indique que l'UFR d'Odontologie propose une liste de médecins aux étudiants.

Le Doyen indique avoir eu des cas d'étudiants ayant fait appel à des téléconsultations et bénéficiant de réels certificats médicaux, mais avec un sérieux doute de sa part quant à la réalité de l'état de santé de l'étudiant.

Légalement on ne peut pas mettre en doute un certificat délivré par un médecin via une plateforme.

Dominique Lalle : Il serait vertueux de signaler ces cas à l'assurance maladie.

- La nouvelle formule des MCCC précise que les examens de seconde chance peuvent être réalisés sous la forme d'un examen oral, quelles que soient les modalités de l'examen initial, à la discrétion de l'enseignant responsable de l'UE et en fonction du nombre d'étudiants concernés.
- Eric Debiton note une erreur sur le sigle de la Responsabilité Sociétale – Développement Durable (RE-DD) ; RS-DD à prendre en compte.
- Vincent Gaumet demande si lorsque l'évaluation est entièrement en CC il faut organiser une session de seconde chance : la réponse est oui, avec un mea culpa du Doyen-Directeur concernant cet aspect qui avait été mal interprété initialement.
- Valérie Livrelli exprime son désaccord sur la répartition des crédits d'enseignement de l'UE de Parasitologie en DFGSP3, ainsi que sur la répartition des notes entre parties théorique et pratique, elle souhaite 25 th/5pr.

Le Doyen-Directeur explique que l'introduction de l'UE Numérique en santé nécessitait de trouver 3 ECTS en DFGSP3 ; la décision a été prise de « grignoter » des ECTS à des UE sans pour autant modifier leur nombre d'heures d'enseignement.

- Caroline Decombat demande si des étudiants de DFASP2 non reçus à l'internat peuvent commencer dans une nouvelle filière au deuxième semestre sans avoir connaissance des résultats du premier semestre ? Mme Chantal Savanovitch, co-responsable de l'orientation Officine, précise que c'est effectivement possible.
- Concernant les stages en officine Marc Ferlut fait remarquer qu'il n'est pas systématiquement indiqué qu'ils peuvent être réalisés « dans les 4 départements d'Auvergne et avec accord du Doyen-Directeur dans les départements limitrophes ». Une vérification sera faite pour que cette précision apparaisse dans l'ensemble du document.

Les M3C du cursus pharmacie sont approuvées à l'unanimité des membres du Conseil.

Pierre Pradeleix s'étonne que les autres MCCC (PASS LAS, Licence professionnelle, Master, DEUST...) ne soient pas présentées en séance.

Directrice Administrative : elles seront vues au Conseil de septembre.

3° - RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

Mme le Doyen-Directeur présente les responsabilités pédagogiques pour l'année universitaire 2024-2025. Elle précise que Marie-Ange Civiale aura de nouvelles responsabilités et la remercie pour son action en tant que Directrice des études depuis plusieurs années. Elle va dorénavant se consacrer à des missions qui jusqu'alors avaient été insuffisamment développées et qui concernent la vie étudiante, avec entre-autres : accompagnement des étudiants en situation de handicap, accès à des professionnels de santé, rythme de vie étudiant, restauration...

Le Doyen-Directeur remercie Valérie Weber d'avoir accepté la mission de Directeur des études.

Il n'y a pas de changements notoires concernant les autres responsabilités pédagogiques

Mme la Directrice Administrative constate un oubli sur le tableau présenté en séance : il faut rajouter Valérie Sautou en qualité de référente Développement Durable.

Florence Chezet : peut-on rajouter Laetitia Delort en qualité de référente du sentier botanique numérique de l'UFR ?

Doyen-Directeur : non, car le sentier botanique est un outil pédagogique.

Benôit Laury : porte-parole des étudiants remercie Mme Civiale pour son implication, sa disponibilité durant toutes les années en sa qualité de Directeur des études car c'est un poste clef qui tient à cœur aux étudiants. Il précise que la vie étudiante et la pédagogie doivent travailler ensemble. Les élus étudiants proposent de prendre contact avec Valérie Weber afin de connaître sa vision de la pédagogie.

Le Doyen-Directeur remercie les étudiants pour ce bel hommage.

Valérie Weber précise qu'elle reprend les dossiers en cours et qu'il n'y aura pas de grands bouleversements.

Maïalen Labazuy demande pourquoi les responsabilités (commission pédagogique, CSP...) sont autant différenciées ?

Doyen-Directeur : les commissions n'ont pas les mêmes finalités mais doivent travailler en concertation.

Caroline Decombat : quel est, à l'UFR de Médecine, l'équivalent de la nouvelle responsabilité de Marie-Ange Civiale ?

Directrice Administrative : il n'y pas vraiment d'équivalent, par contre il y a un enseignant référent communication.

Benoît Laury : à l'UFR de Médecine il y a un étudiant « assesseur vie étudiante » pour aider à l'amélioration de la vie étudiante.

Pierre Pradeleix : que signifie le terme « interface Licence Master » attribué au Doyen-Directeur et qui apparaît sur la plaquette ?

Doyen-Directeur : cela permet d'indiquer qu'il est le correspondant de l'UFR pour tout ce qui concerne les formations en co-portage.

Les élus étudiants demandent que l'attribution des responsabilités pédagogiques 2024-2025 soit soumise à un vote par le conseil.

Mme le Doyen-Directeur précise qu'elles n'ont pas à être votées.

Les élus étudiants insistent pour mettre en place un vote à bulletins secrets.

Résultats

34 votants (cf. tableau des présents et des procurations en première page)

Non : 14

Oui : 11

Blanc : 9

Mme le Doyen-Directeur prend acte des résultats et précise que ce vote ne changera en rien l'attribution des nouvelles responsabilités pédagogiques.



ÉQUIPE DÉCANALE

VICE-DOYENS :
David BALAYSSAC - Responsable Pédagogique 2ème cycle, Responsable Relations Internationales, Interface Orientation Internat, Référent ACTU/IK-SUP (offre de formation)
Marie-Ange CIVIALE - Responsable Pédagogique 1er cycle et Référente Vie étudiante

ASSESEURS :
Catherine FELGINES - Référente Formation Continue, Suivi crédits pédagogiques et heures statutaires, Interface Orientation Officine
Benoît MAUNIT - Référent processus qualité des formations et Approche par Compétences (APC) ; Interface orientation industrie.

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES – AMBASSADEURS ET REFERENTS

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Directrice des Etudes et Présidente de la Commission Pédagogique : Valérie WEBER

1er cycle PASS : Olivier CHAVIGNON et Isabelle RANCHON-COLE

1er cycle DFG : Marie-Ange CIVIALE

2ème cycle DFA : David BALAYSSAC

3ème cycle et réformes : Christiane FORESTIER et Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT

Licence 2 : David CIA et Marjolaine DELARBRE-VAREILLE

Licence 3 : Marie-Chantal FARGES et Christine COURTEIX

Master Sciences du Médicament : Pascal COUDERT

Master 2 QSH : Ghislain GARRAIT

Master Biologie Santé parcours PSI : Nicolas GONCALVES-MENDES et Emmanuelle LAINE

Licence Professionnelle : Erick BEYSSAC

Orientation OFFICINE : Sabrina BEDHOMME et Chantal SAVANOVITCH

Orientation INDUSTRIE - RECHERCHE : Magali VIVIER et Ghislain GARRAIT

Orientation PHARMACIE HOSPITALIÈRE - BIOLOGIE MÉDICALE - RECHERCHE :

Paul-Olivier ROUZAIRE et Anne-Françoise SAPIN

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie : Catherine FELGINES

AMBASSADEURS ET RÉFÉRENTS :

Référente CSP : Valérie WEBER

Référente Simulation Pharmacie et Santé Numérique : Céline KOSSMANN

Référent Communication - Site Internet : David BALAYSSAC et Alexine VIGNAL

Référent AFGSU UFR de Pharmacie : Damien BALESTRINO

Référent Cellule d'Aide aux Étudiants (CAE) : Nicolas GONCALVES-MENDES

Référents Promotion de l'offre de formation : Caroline DECOMBAT et Florence CALDEFIE-CHEZET

Référent UNESS : Philip CHENNEL

Référents Approches par Compétences (APC) : Benoît MAUNIT et Laëtitia DELORT

Référent POP : Eric DEBITON

Référente Service Sanitaire UFR de Pharmacie : Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT

Ambassadrice Pôle IPPA : Alexine VIGNAL

Référente Développement Durable : Alexine VIGNAL

Référente CEPO : Sabine BEDHOMME

Référente CEPH : Anne BOYER-GRAND

4° - FORMATION CONTINUE

Mme le Doyen-Directeur présente les demandes de renouvellement du DU « Procédés pharmaceutiques » mention Biotechnologies ainsi que du DU « Procédés pharmaceutiques » mention Chimie.

Elle demande aux responsables pédagogiques de préciser les changements de ces DU qui ont été adressés directement à la direction de la formation de l'UCA sans transiter par l'UFR.

Eric Debiton et Valérie Weber soulignent que les modifications de ces deux DU concernent essentiellement la validation par compétences en lieu et place des examens classiques.

Pierre Pradeleix : pourquoi les validations ne sont pas les mêmes que celles des UEs du cursus pharmacie ?

Eric Debiton : Si les étudiants suivent les mêmes enseignements (étudiants de pharmacie et élèves ingénieurs), les cursus sont différents.

Chaque DU « Procédés pharmaceutiques », individuellement par mention, est approuvé par les membres du Conseil.

Mme le Doyen-Directeur donne la parole à Florence Chezet pour présenter la formation Myco-vergne : cas comptoirs à l'Officine.

Cette formation est ouverte chaque année.

La diversité des champignons observés est élargie grâce aux collectes réalisées par les étudiants dans le cadre de leur cursus.

Eric Debiton : l'exposition des champignons pourrait-elle être ouverte au sein de l'UFR ?

Doyen-Directeur : il y a déjà une exposition dans la vitrine de la pharmacie pédagogique bien que restreinte.

Florence Chezet : cette exposition existait il y a quelques années au sein de l'UFR de Pharmacie : elle était ouverte à tous. Si la Directrice Administrative donne son accord, cette expérience pourrait être renouvelée entre 12h et 14h.

Directrice Administrative : propose de faire de la publicité à tous les personnels des UFRs de Médecine et de Pharmacie.

Anne-Monique Simonin : un pharmacien s'inscrit-il pour cette formation en Formation Continue ou en Formation Initiale ?

Florence Chezet : en Formation Continue, en sachant qu'une prise en charge financière est possible (demande FIF-PL en cours). La Formation Initiale est ouverte uniquement aux étudiants.

La formation Myco-vergne : cas de comptoirs à l'Officine est approuvée par les membres du Conseil.

Sont ensuite présentés les tarifs en formation continue de l'ensemble des formations initiales de l'UFR de Pharmacie, ainsi que les autres DU ou formations attestantes, avec les tarifs correspondants.

Mme la Directrice Administrative précise que la seule modification est d'ordre politique, c'est une augmentation des tarifs de 10%.

L'ensemble des tarifications des diplômes présentés en séance est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil.

TARIFICATION DES DIPLÔMES – année universitaire 2024-2025

ANNEE D'ETUDES	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	COÛT HORAIRE (sur tarif plein)	TARIFICATION		COMMENTAIRES
					PUBLIC FC FINANCE TARIF PLEIN	PUBLIC FC NON FINANCE OU DEMANDEUR D'EMPLOI	
ETUDES DE SANTE	Parcours d'Accès Spécifique Santé (P.A.S.S)	M. O CHAVIGNON / Mme I RANCHON-COLE	418 h	4,53 €	1 893,54 €	selon ressources : - tarif plein , - tarif réduit (70%) , - tarif solidaire (20%) , montant min. de 500€)	Co-portage UFR d'Odontologie UFR de Pharmacie
ETUDES DE SANTE - 1er CYCLE	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Mme MA CIVIALE	564 h 15 + stage selon parcours	9,12 €	5 145,96 €	selon ressources : - tarif plein , - tarif réduit (70%) , - tarif solidaire (20%) , montant min. de 500€)	
	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3		434 h 30 + stage d'application selon parcours	11,84 €	5 144,48 €	selon ressources : - tarif plein , - tarif réduit (70%) , - tarif solidaire (20%) , montant min. de 500€)	
ETUDES DE SANTE - 2ème CYCLE	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1	M. D BALAYSSAC	en moyenne 350 h selon parcours	14,70 €	5 145,00 €	selon ressources : - tarif plein , - tarif réduit (70%) , - tarif solidaire (20%) , montant min. de 500€)	
	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2		en moyenne 200 h selon parcours	25,73 €	5 146,00 €	selon ressources : - tarif plein , - tarif réduit (70%) , - tarif solidaire (20%) , montant min. de 500€)	
ETUDES DE SANTE - 3ème CYCLE	6 ^{ème} année des Etudes Pharmaceutiques	Mmes C FORESTIER et MP SAUVANT-ROCHAT	en moyenne 220 h	23,38 €	5 143,60 €	selon ressources : - tarif plein , - tarif réduit (70%) , - tarif solidaire (20%) , montant min. de 500€)	

ANNEE D'ETUDES	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	COÛT HORAIRE (sur tarif plein)	TARIFICATION		COMMENTAIRES
					PUBLIC FC FINANCE TARIF PLEIN	PUBLIC FC NON FINANCE OU DEMANDEUR D'EMPLOI	
LICENCE PROFESSIONNELLE	Licence Professionnelle Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation parcours Développement, Production et Ingénierie Pharmaceutique	M. E BEYSSAC	450 H + 398 semaines en entreprise	17,50 €	7 875,00 €	<u>selon ressources :</u> - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	Formation proposée en alternance
MASTER	M1 Mention Sciences du Médicament	M. P COUDERT	474 H	11,08 €	5 251,92 €	<u>selon ressources :</u> - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	
	M2 Mention Sciences du Médicament		279 H	18,82 €	5 250,78 €	<u>selon ressources :</u> - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	

TYPE	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	EFFECTIF MINIMUM	COÛT HORAIRE (sur tarif plein)	TARIFICATION		COMMENTAIRES
						Tarif Etudiant UCAA*	Tarif Plein	
D.U	ORTHOPEDIE	Mme A BOYER	120 H + 2 H 30 examen	11	11,66 €	950 €	1 400 €	/
D.U.	PROCEDES PHARMACEUTIQUES COMPLEMENTAIRE A LA FORMATION D'INGENIEUR MENTION CHIMIE	Mme M VIVIER / Mme V WEBER	337 H + 5 mois de stage	1		600 €	1 200 €	Enseignements mutualisés avec les enseignements des études pharmaceutiques
D.U.	PROCEDES PHARMACEUTIQUES COMPLEMENTAIRE A LA FORMATION D'INGENIEUR MENTION BIOTECHNOLOGIES	Mme M VIVIER / M. E DEBITON	270 H + 5 mois de stage	1		600 €	1 200 €	Enseignements mutualisés avec les enseignements des études pharmaceutiques
D.U.	PHARMACIE CLINIQUE ET PERSONNE AGEE	Mme A BOYER	79 H	8	17,41 €	1 045 €	1 375 €	Diplôme ouvert une année sur 2 / Mutualisé avec DES Pharmacie Clinique
D.U.	PHYTOTHERAPIE	Mme C FELGINES	94 H 30 + 1 H 30	14 FC ou 27 FI	14,81 €	700 €	1 400 €	
D.U.	SANTE ET ENVIRONNEMENT	Mme MP SAUVANT-ROCHAT	92h + 5h examen	14 FC ou 27 FI	19,13 €	880 €	1 760 €	
D.U.	RECONVERSION OFFICINALE	Mme S BEDHOMME	96 H d'UE obligatoires et 2 UE optionnelles (entre 20 à 34 H chacune) + 6 mois de stage	3	14,32 €	-	1 375 €	Enseignements mutualisés avec les enseignements des études pharmaceutiques

TYPE	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	EFFECTIF MINIMUM	COÛT HORAIRE	TARIFICATION	COMMENTAIRES
FORMATION ATTESTANTE	ORTHOPEDIE	Mme A BOYER	122 H	1	9,84 €	1 200 €	
FORMATION ATTESTANTE	PHARMACIE CLINIQUE ET PERSONNE AGE	Mme A BOYER	79 H	1	13,29 €	1 050 €	Formation mutualisée avec le DU du même nom
FORMATION ATTESTANTE	PHYTOTHERAPIE	Mme C FELGINES	94 H 30	1	12,70 €	1 200 €	
FORMATION ATTESTANTE	SANTE ET ENVIRONNEMENT	Mme MP SAUVANT-ROCHAT	92h	1	16,96 €	1 560 €	
FORMATION ATTESTANTE	ECZEMA ATOPIQUE ET URTICAIRE : DIAGNOSTIC ET TRAITEMENTS	Mme B PERETON	6h	6	-	600 €	DPC en cours
FORMATION ATTESTANTE	FORMATION MICROBIOTE ET SOUCHES PROBIOTIQUES	Mme S MIQUEL	11 H 30	6	-	550 €	
FORMATION ATTESTANTE	PRISE EN CHARGE DES ANGINES ET DES CYSTITES A L'OFFICINE	Mme C FORESTIER	6h	6	-	600 €	DPC en cours
FORMATION ATTESTANTE	MYCOLOGIE : « MYCO'VERGNE » - CAS DE COMPTOIRS A L'OFFICINE	Mme F CHEZET	8 H	15	-	Tarif plein : 210 €	
					-	Tarif étu : 50 €	
FORMATION ATTESTANTE	ONCOLOGIE ET ANTICANCEREUX ORAUX A L'OFFICINE : ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT	Pr D BALAYSSAC	14 H	6	44,64 €	625 €	DPC en cours

5° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mme le Doyen-Directeur informe qu'elle n'a pas encore déterminé les axes stratégiques de l'UFR pour la prochaine année universitaire. Toutefois elle souhaite présenter le plan d'actions réalisé suite au rapport de la Commission d'évaluation externe de la CidPharmef qui a été adressé à Mme Claude Mailhot.

Pour rappel :

Visite d'évaluation : 8-12 octobre 2023

Membres de la commission d'évaluation :

- Pr Claude Mailhot, Vice-rectrice adjointe honoraire Université de Montréal - Canada
- Pr Chantal Finance, Doyen honoraire de la Faculté de pharmacie de l'université de Lorraine
- Pr Christine Vinciguerra, Doyen honoraire de l'Institut des sciences pharmaceutiques et biologiques de Lyon
- Pr Younes Rahali, Vice-doyen Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université Mohammed V de Rabat Maroc

Rapport en date du 6 janvier 2024.

Ce plan d'actions sera disponible sur l'intranet de l'UFR de Pharmacie.

Pierre Pradeleix demande si les étudiants auront accès à l'intranet de l'UFR ? Réponse : non cet espace est dédié aux enseignants chercheurs et aux personnels

Les élus étudiants sont étonnés de ne pas voir dans les actions celle de la reconnaissance de l'engagement des élus étudiants car c'était une des recommandations de la commission CiDpharmef.

Doyen-Directeur : une action concerne les étudiants engagés dans les associations, mais elle n'est pas spécifique aux étudiants élus.

Elus étudiants : dans certaines composantes, l'engagement étudiant est valorisé en tant qu'UE libre.

Doyen-Directeur : l'action de reconnaissance des engagements étudiants (associatif et en tant qu'élus) sera incluse dans le plan d'action et une réflexion sera menée conjointement quant aux modalités de reconnaissance de l'engagement des élus.

Directrice administrative : si la reconnaissance de l'implication en tant qu'élus étudiants se traduisait par la valorisation d'une UE libre, il serait important de bien structurer les missions pour en définir les contraintes et les attendus (création d'une sorte de « fiche de poste »).

Thématiques	Recommandations	Actions à mettre en œuvre	Dates de réalisation envisagées	Responsables	Résultats/ Indicateurs	Commentaires
I. Environnement de l'UFR	1. Accompagnement par la Direction de la Formation des projets pédagogiques (évaluation des étudiants, simulation en interprofessionnel, approche par compétences...)	Prise de contact avec les services ad hoc de l'UCA et réflexion interne,	2024-25	Assesseur en charge des évaluations et Directeur des études	Disponibilité des évaluations d'étudiants avant la tenue des conseils de perfectionnement	
	2. Réaliser un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés (OFDE)	Prise de contact avec les services ad hoc de l'UCA	À partir de 2025	Doyen et Assesseur en charge des évaluations	Mise à disposition des données de l'insertion professionnelle	
	3. Établir et faire valider une charte éthique	Rédaction d'une charte éthique et déontologique pour les personnels et étudiants	2024	Doyen	Mise à disposition du document après validation par le conseil d'UFR	Réalisé
	4. Développer la pharmacie clinique au CHU (stages hospitaliers)	Réflexion au sein du CEPH	2024-25-26	CEPH	Taux de satisfaction des étudiants en stage clinique	Réflexion en cours

II. Mission et objectifs institutionnels	1. Ajouter un plan opérationnel avec priorités et indicateurs dans le document « positionnement et axes stratégiques »	Rédaction	2024-25	Doyen	Disponibilité du document Présentation des axes stratégiques au Conseil de l'UFR (10/07/2024) et aux personnels BIATSS (rentrée 2024)	Réalisé
---	--	-----------	---------	-------	--	---------

III. Direction, organisation et administration	1. Déployer un réseau intranet de l'UFR	Mise en place effective	En cours	Directrice administrative	Disponibilité du réseau	
	2. Optimiser la rédaction et la diffusion des comptes-rendus des conseils d'UFR	Modifier la rédaction des CR	En cours	Doyen	CR nouvelle formule	Mise à disposition des CR sur le réseau intranet dès sa création juillet 2024
	3. Créer une commission pédagogique et définition de ses missions	Création de ladite commission	Fait	Directeur des études	Commission effective et fonctionnelle, rapports mis à disposition	Réalisé
	4. CEPH et CEPO : définition des missions, rédaction d'un RI, diffusion des comptes-rendus	Mise en place effective des préconisations	2024-25	Responsables CEPH et CEPO	Rédaction du RI (CEPO) et diffusion des CR	
	5. Mettre en place une commission recherche	Mise en place effective	2026	Doyen et Directeur des études	Commission effective et fonctionnelle	Nécessité de définir les missions de cette commission (vis-à-vis des EC et des étudiants)

IV. Programme des études des différents cycles incluant la formation professionnelle	1. Rédiger les MCCC du 3 ^{ème} cycle long	Rédaction et approbation par le conseil d'UFR et le CFVU	2026	Directeur des études, responsables des orientations et des DES	Mise à disposition des MCCC	La mise en place des DES courts (officine et industrie) sera l'occasion de revoir l'ensemble des MCCC 3 ^{ème} cycle
	2. Rédiger et diffuser des fiches Syllabus pour l'ensemble des enseignements	Demande à chaque responsable d'UE	2024-25	Directeur des études	Mise à disposition des fiches Syllabus	Processus en cours
	3. Mettre en place un enseignement sur la santé numérique	Mise en place effective	2024-25	Doyen et Directeur des études	Répartition des 3 ECTS en DFGSP3 (1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre) à la rentrée 2024	Réalisé : intégration obligatoire au sein du 1 ^{er} cycle de 28h (3 ECTS) d'enseignement santé numérique
	4. Mettre en place et à disposition des étudiants une présentation des objectifs et attendus de chaque UE	Action de communication auprès des EC responsables d'UE	2024-25	Directeur des études	Présentation orale ou via un document déposé sur l'ENT	
	5. Analyser les causes d'absentéisme en cours magistraux et mettre en place plus d'enseignements interactifs	Réalisation d'enquêtes auprès des étudiants et actions de communication auprès des EC	2024-25-26	Doyen et Directeur des études	Pourcentage enseignements interactifs	
	6. Établir le barème des notes des UE en fonction du nombre d'ECTS par UE (supprimer les	Modification des critères	2024-25	Directeur des études	Modification des MCCC	Réalisé

	EC)					
	7. Mettre en place un suivi pluriannuel des taux de réussite aux UE	Analyse des données	2024-25-26	Directeur des études et commission pédagogique	Taux de réussite (redoublement, contrats pédagogiques)	
	8. Veiller à une évaluation des connaissances essentielles lors du CSP (rôle du groupe de travail)	Mise en place d'un processus et création du groupe de travail	2023-24	Directeur des études	Taux de réussite	Réalisé (taux de réussite CSP 2023-24 1 ^{ère} session : 85%)
	9. Encourager les enseignants à pratiquer plus de contrôles continus (tablettes)	Faciliter l'organisation pratique	Dès 2023-24	Doyen	Taux de CC avec tablettes	
	10. Mettre en place une évaluation systématique des terrains de stage par les étudiants	Faciliter la mise en œuvre du processus Gelules	2024-25	Doyen, Directeur des études et Assesseur en charge des évaluations	Disponibilité des évaluations	
	11. Mettre en place une formation des maitres de stage	Concevoir des formations simples et accessibles	2024-25-26	CEPH et CEPO	Taux de suivi des formations	Mise en place prochaine du DES court officinal avec formation obligatoire des maitres de stage officinaux

Les élus étudiants prennent la parole pour informer que la cérémonie de fin d'études 2024 sera co-organisée et co-financée (association + UFR). Elle aura lieu au casino de Royat le 21 septembre.

Caroline Decombat se réjouit que l'UFR participe financièrement et demande que les listes des enseignants invités soient à jour.

Anne-Monique Simonin : le casino de Royat sera plus prestigieux que les locaux du Crous pour cette manifestation et elle pose la question sur le déroulement de la cérémonie, avec notamment une remise de prix comme c'était le cas il y a quelques années.

Doyen-Directeur : la cérémonie actuelle est une cérémonie de fin d'études qui correspond à une remise de diplôme. Les remises de prix, notamment le prix de thèse du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens région Auvergne Rhône-Alpes, a toujours lieu mais indépendamment de la remise des diplômes.

Marc Ferlut pose le problème des dates des résultats des étudiants en DFASP2 qui souhaitent s'inscrire à un master en 6^{ème} année : les dates de rentrée des masters sont parfois concomitantes voire précèdent celles des résultats finaux (si la validation des examens de seconde chance de la partie théorique a été positionnée fin juillet, il reste à valider le stage hospitalier fin août).

Doyen-Directeur : une vérification va être faite au niveau de la scolarité et de la responsable des stages hospitaliers de DFASP2 (Valérie Sautou) pour pallier au mieux cette situation.

Valérie Livrelli prend la parole pour annoncer qu'elle part aux Etats-Unis pour de nouveaux horizons. Elue au Conseil de l'UFR depuis 1997, elle dit au revoir à tous et est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.